



Arras, le 29 janvier 2020

Béthune et Lens retenues pour accueillir un service des finances publiques

Le ministère de l'Action et des Comptes publics avait publié, le 17 octobre 2019, un appel à candidatures destiné aux communes souhaitant accueillir des services des finances publiques actuellement localisés en Ile-de-France et dans les grandes métropoles régionales. Cette démarche inédite avait pour but de revitaliser les territoires ruraux et périurbains en luttant contre la disparition de certains services publics. Les collectivités souhaitant accueillir des services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) avaient jusqu'au 29 novembre pour faire acte de candidature.

Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics, et Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'action et des Comptes Publics, ont présidé ce mercredi 29 janvier le comité de sélection des collectivités retenues.

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, se félicite que parmi les 50 collectivités retenues, 2 d'entre elles, Béthune et Lens, sont situées dans le Pas-de-Calais.

Les opérations de localisation en région commenceront dès 2021. Les services administratifs concernés seront en charge de missions de gestion. La nature exacte des services concernés de la DGFIP, leur dimensionnement, ainsi que le calendrier détaillé des opérations seront précisés ultérieurement en fonction de l'avancée des concertations avec les représentants du personnel. Ces opérations feront l'objet d'un accompagnement en matière de ressources humaines exemplaire afin de tenir compte des attentes des agents concernés.

Pour plus d'informations, veuillez trouver en annexe le communiqué de presse, publié par le Ministère de l'Action et des Comptes publics, ce jour.